

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU
25 SEPTEMBRE 2020

Etaient présents :

MMES VIEL Catherine Maire, LEMANISSIER Nathalie, LELEGARD Sandrine, CHOISNARD Marcelle, VIEL Noëlle, GIOT Sophie.

MM. FOUAUX Antoine 1er adjoint, PHILIPPE Damien 2ème adjoint, ANTHEAUME Claude, COTTIN Antoine.

Etaient absents excusés : Mme LORET Laura

Etaient absents non excusés : néant

Procurations : Mme LORET Laura à Mme VIEL Catherine.

Mme GIOT Sophie a été nommée secrétaire de séance.

Début de la séance à 20h.

Mme Le Maire , après avoir demandé à chacun des conseillers s'il a bien reçu le compte rendu du Conseil Municipal en session ordinaire du 24 juillet 2020, et en l'absence de réponse négative procède à la lecture du compte rendu.

DEVIS CALVAIRE

Il y a eu 5 demandes de devis pour les travaux du calvaire et 3 en retour.

- M. LEGOUPIL : 2 917,94 € TTC
- M. MENARD : 3 444 € TTC
- M. JOURDAN : 2 877,60 € TTC

Le conseil vote à l'unanimité pour le devis de M. JOURDAN dont le devis s'élève à 2 877,60 € TTC.

Le conseil municipal autorise Mme Le Maire a solliciter une subvention du département et à signer tout papier afférent à ce dossier.

DEVIS DEBROUSAILLEUSE

Des devis ont été demandés pour 2 modèles de débroussailleuse à savoir droite ou dorsale.

- YSYLOISIRS MOTOCULTURE : 675 € TTC / 1 159 € TTC
- LEDENTU : 770 € TTC / 1 087,15 € TTC
- SAS TRAVERS MOTOCULTURE : 549 € TTC / 789 € TTC

Le conseil vote à l'unanimité pour retenir les devis de l'entreprise SAS TRAVERS MOTOCULTURE et choisi par 8 voix pour et 3 voix contre le modèle de débroussailleuse droite pour un montant de 549 € TTC.

FRELONS ASIATIQUES

Depuis le mois de juillet il y a eu 3 nids de frelons asiatiques qui ont été traités par la FREDON.

Le conseil vote à l'unanimité pour la prise en charge financière comme suit :

- le conseil départemental : 30 %
- La commune : 30 %
- Le demandeur : 40 %

PROJET DE 3 EOLIENNES SUR LES COMMUNES DE ST MARCOUF ET CARTIGNY L'EPINAY

Après discussions le conseil municipal vote contre le projet d'installation d'éoliennes « Vert Buisson » par 10 voix contre et 1 abstention.

FORMATION DES ELUS

Mme Le Maire propose l'ouverture du droit à la formation des élus à hauteur de 2000 euros.

Le conseil municipal vote pour à l'unanimité.

Mme Le Maire précise que la formation du Maire et des Adjointes sera prise en charge par la caisse des dépôts et consignation dans le cadre du droit individuel de formation des élus.

COMMISSIONS

Chaque responsable de commission réunira son équipe pour faire un point sur les actions à venir.

LOCATION VAISSELLE

La location de verres pourra se faire en dehors d'une location de couvert complet pour un tarif de 1 € les 10 verres.

Chaque verre cassé sera facturé 0,50 € le verre.

Dans le cadre de la location d'un couvert complet 1 € sera demandé pour chaque assiette cassée.

BAUX COMMUNAUX

M. COTTIN Antoine propose les avenants aux baux sur lesquels figurait le CCAS.

En l'absence d'autres propositions il est procédé au vote.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Présentation par Mme Le Maire de l'avant projet de « la boucle touristique de la vallée de l'Aure ».

L'ordre du jour étant épuisé Mme Le Maire lève la séance à 22h30.

La secrétaire de séance

S. GIOT

Le Maire

C.VIEL